

CALIXTONE

Enduits décoratifs naturels - Bétons cirés

FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour : 01/2023)



POLYSOLFIX

Mortier adhésif fibré de ragréage pour la préparation des sols et murs en revêtement minéral béton décoratif.

PRESENTATION DU PRODUIT

Polysolfix est un mortier colle fibré pour le ragréage, l'uniformisation de surfaces intérieures et extérieures. Il est doté d'excellentes propriétés adhésives.

DOMAINE ET SYSTEME D'APPLICATION

Polysolfix est utilisé comme régulateur de fonds servant également de pont d'adhérence. Il est composé de ciments Portland, de fibres, de charges siliceuses et calcaires, de résines et adhésifs souples qui en améliorent l'adhérence et l'élasticité.

Il s'applique sur de nombreux supports peu ou non absorbants, tels que :

- Béton
- dalle ciment, chape béton et anhydrite **
- Ragréage
- Carrelage ***
- Bois * (stable dimensionnellement)
- Béton cellulaire **
- BA13 *, plâtre et carreaux de plâtre *

(*) Préalablement imprimés

(**) Sur chape anhydrite et béton cellulaire, appliquer directement sur le support notre primaire et régulateur de porosité ISOFOND (se conformer aux données techniques des fabricants de chapes anhydrites)

(***) sur carrelage, appliquer ISOFOND (anti-spectres) après la pose du primaire d'accroche

Polysolfix

Ne peut pas être utilisé directement sur des supports absorbants tels que plâtres ou enduits nus, plaques de plâtre, revêtements organiques inconsistants, dégradés ou pulvérulents ni sur des supports traités avec des protecteurs hydrofuges à base de siloxane ou sur des supports gras ou traités à la cire et décoffrants végétaux. La surface à traiter doit être stable dimensionnellement, propre et exempt de corps gras et poussières.

Il existe 2 possibilités de préparer le **Polysolfix** :

- Version **mono-composant** : le **Polysolfix** se mélange avec de l'eau (murs, ancienne peinture, intérieur, plan de travail etc)
- Version **bi-composant** : le **Polysolfix** se mélange avec l'**ADJUVANT CX** (support carrelage, ancien béton ciré vernis, extérieur etc)

En ce qui concerne les joints de carrelage et les surfaces hétérogènes (mélange de différents supports, saignées, rebouchage ciment ou divers résidus), il est conseillé d'appliquer notre anti-spectres ISOFOND (voir fiche technique) une fois le **Polysolfix** appliqué.

En cas de fissures ou d'application en extérieur, il est vivement recommandé d'incorporer une trame armée dans le **Polysolfix**.

MISE EN OEUVRE

Pour la **version mono-composant**, ajouter 4 à 4.5 litres d'eau pour 15kg de poudre, mélanger le produit avec un malaxeur à vitesse moyenne de façon continue jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Pour la **version bi-composant**, ajouter la totalité du composant B « **ADJUVANT CX 4.5lt** » (voir fiche technique) en remplacement de l'eau pour 15 kg de composant A (poudre). Malaxer l'ensemble à vitesse lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

Appliquer le mélange avec une lisseuse inox en 1 ou 2 passes suivant la structure du support. **Polysolfix** permet de corriger des irrégularités du support jusqu'à 10 mm d'épaisseur en 2 passes minimum (épaisseur minimum requise en 1 passe : 1 mm).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CONDITIONNEMENT

Fût de 15kg et 7.5kg

CONSERVATION

12 mois dans son emballage d'origine scellé et à l'abri de l'humidité.

CONSOMMATION

1,3 kg/m² par mm d'épaisseur

Couleur	Blanc
PH de la pâte	12
Granulation maxi	1 mm
Adhérence EN 1015-11	Supérieure à 1 N/mm ² (FP)B
Résistance à la compression après 28jrs	9 N/mm ² CS IV
Résistance à la flexion après 28 jrs	4.5 N/mm ²
Absorption d'eau par capillarité	≤ 0,2 kg/m ² x min ^{0,5} W2
Masse volumétrique mortier frais	1600kg/m ³
Masse volumétrique mortier durci	1400kg/m ³
Températures application	Mini + 8°C et Maxi +25°C
Pot life du mélange	1 heure
Conductibilité thermique EN 1745, A.12	0.47W/mK
Capacité thermique spécifique EN 1745, A.12	1.0kJ/kgK
Réaction au feu conforme EN 13501/1	CLASSE A1

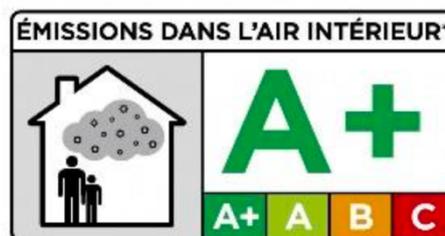
Ces valeurs sont relatives à des essais effectués en laboratoire à 20°C et 50% d'humidité et pourraient être sensiblement modifiées par les conditions de pose sur les chantiers.

GARANTIE

Garantie couverte par une police d'assurance de la responsabilité professionnelle des fabricants négociants de matériaux de construction. Contrat n° 2/670240, Groupe CAMACTE. ACTE IARD.

EVALUATION DES RESULTATS

Règlementation française : Décret du 23 mars 2011 (DEVL1101903D) et arrêté du 19 avril 2011 (DEVL1104875A) modifié par l'arrêté du 20 février 2012 (DEVL1133129A)



NOTES